



B.O. FLERS

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : TINCHEBRAY BOCAGE

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :

vendredi 24 octobre 2025
de 09h00 à 12h30

Quartiers ou lieux-dits :

2 au 8 rue LEON LERICHE

1 au 13, 2 au 10 impasse LOUIS PASTEUR
allée JEAN BAPTISTE QUERUEL

1 au 5, 2 au 8 allée DES FRERES GUERIN

5 au 9, 2 au 26 rue LEON POULAIN



B.O. FLERS



Commune de : TINCHEBRAY BOCAGE

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :

jeudi 23 octobre 2025
de 10h30 à 11h00
de 14h00 à 14h30

Quartiers ou lieux-dits :

1 rue LEON LERICHE
1 au 13, 2 au 12 allée DU BOCAGE
1 au 7, 2 au 14, 20 au 38 rue DE L ABBE DUMAINE
5 chemin DES FORGES





B.O. FLERS

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : TINCHEBRAY BOCAGE

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous devez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :

mercredi 22 octobre 2025

de 08h30 à 09h00

jeudi 23 octobre 2025

de 14h00 à 14h30

Quartiers ou lieux-dits :

2 au 8 rue LEON LERICHE

1 au 13, 2 au 10 impasse LOUIS PASTEUR
allée JEAN BAPTISTE QUERUEL

1 au 5, 2 au 8 allée DES FRERES GUERIN

5 au 9, 2 au 26 rue LEON POULAIN





B.O. FLERS

POUR AFFICHAGE

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : TINCHEBRAY BOCAGE

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Rappel :

Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.

Horaires des coupures :

mercredi 22 octobre 2025

de 08h30 à 09h00

de 10h30 à 11h00

Quartiers ou lieux-dits :

1 rue LEON LERICHE

1 au 13, 2 au 12 allée DU BOCAGE

1 au 7, 2 au 14, 20 au 38 rue DE L ABBE DUMAINE

5 chemin DES FORGES

